

Les mercredis de l'innovation en LOT-ET-GARONNE

Mercredi 21 mars 2012 Lycée Professionnel Antoine Lomet - Agen

Ouverture et présentation de la journée par madame ADELINE, DASEN du Lot-et-Garonne qui remercie les équipes du département réunies en ce mercredi après midi. Madame ADELINE de préciser « dès que les collègues souhaitent s'engager dans l'expérimentation, il faut les accompagner ».

Gabriel Borger, après présentation des membres de la cellule académique de pilotage des innovations et expérimentations, évoque les enseignants porteurs de projets expérimentaux « éclaireurs » dans leur expérimentation et ouvre l'après-midi autour du chantier d'expérimentation sur le conseil de classe : les compétences du socle n'apparaissent pas dans le bulletin, le Ministère n'a pas imposé un bulletin trimestriel du socle, il a préféré en laisser l'expérimentation au niveau académique.

Gabriel Borger rappelle ensuite les 4 thématiques au titre de la nouvelle campagne de candidature. L'expérimentation s'exerce pour contribuer à la réalisation des priorités académiques, notamment celles inscrites au projet « objectif 2015 » :

- 1- Personnaliser les apprentissages et assurer le suivi des élèves (de l'école au collège)
- 2- Faciliter les relations école-famille
- 3- Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers (AP/PPRE...)
- 4- S'émanciper des déterminismes sexués.

Monique Mesnard en charge du dossier innovation / expérimentation précise que 17 équipes conduisant une action innovante validée sont représentées aujourd'hui ; avec les collègues des autres établissements du 47 également présents, ce sont ainsi 23 des 28 collèges du département, 2 des 6 LP et 3 des 7 lycées qui sont représentés ; Monique Mesnard présente les thématiques les plus fréquentes dans les actions du département et souligne que la journée a notamment pour objectif de donner la parole aux équipes afin de valoriser leur action.

Présentation de l'équipe du collège La Rocal, Bon Rencontre

« Atelier lecture pluridisciplinaire en 6e »

Geneviève Cathala, professeur de français et formatrice dans le groupe académique « Maîtrise de la langue et prévention de l'illettrisme.

Le projet est parti de deux constats : 21% des élèves sont en grande difficulté sur la lecture. Constat de l'évaluation diagnostique des compétences de lecture et d'orthographe sur tout le niveau Sixième (176 élèves) : trop d'élèves ne maîtrisent pas la lecture au palier 2 (une cinquantaine, soit 28%). Le protocole utilisé est composé du ROC ainsi que de 2 exercices de lecture repris des Évaluations Nationales 6ème de 2003 (l'un a été simplifié). Ces tests permettent aussi de repérer d'éventuels dyslexiques.

Les travaux récents ont ouvert des pistes que ce projet s'emploie donc à exploiter pour aider les élèves qui ne maîtrisent pas les compétences du Socle.

En s'appuyant sur un diaporama, Madame Cathala en énumère les objectifs :

consolider et développer les compétences de lecteur à l'entrée en sixième, de sorte à amener tous les élèves à la maîtrise de la lecture au palier 2 du socle :

- Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte
- Repérer dans un texte les informations explicites
- Inférer des informations nouvelles (implicites)
- Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne

De manière plus globale, l'équipe du collège de Bon Rencontre dit s'être fixé l'objectif de prévenir le décrochage scolaire en redonnant confiance à des élèves qui se sentent déjà en échec.

L'objectif pour les enseignants de toutes les disciplines impliquées dans ce projet est de construire une expertise professionnelle commune sur l'apprentissage de la lecture comme compétence transversale.

Après les tests de compréhension en lecture silencieuse (ROC) et les tests d'orthographe(ROC), les professeurs constituent 4 groupes, en fonction des différences de besoins :

- Ceux qui présentent des signes de dyslexie (une douzaine) : les professeurs principaux ont incité leurs parents à faire réaliser un bilan orthophonique et, en cas de confirmation, un suivi par un orthophoniste. (Externalisation de la prise en charge);

- Atelier 1 : 2h hebdomadaires

Il s'adresse aux élèves (non-dyslexiques) dont le déchiffrage est lent, haché et laborieux, rendant l'accès au sens incertain. Graphèmes complexes, automatisation du déchiffrage, fluidité de la lecture, vérification de la compréhension y sont travaillés. Dans un deuxième temps, les enseignants introduisent un travail sur les processus de compréhension en lecture dans les différentes disciplines.

- Atelier 2 : 2h hebdomadaires

Il s'adresse aux élèves qui décodent bien, mais comprennent mal et ne retiennent pas ce qu'ils lisent. On y travaille le vocabulaire courant, les différents processus de compréhension, ainsi que les difficultés de lecture spécifiques à 3 disciplines : Maths, Histoire et SVT.

Dans ces deux ateliers, l'entraînement est intensif pendant plusieurs semaines ; les élèves quittent l'atelier en fonction de leurs progrès.

- Atelier 3 : lecture-relais, avec la documentaliste, 45 minutes /semaine

Ce groupe s'adresse à ceux qui lisent encore un peu lentement. Ils s'entraînent à lire à plusieurs voix, en relais avec l'adulte, de courtes œuvres de littérature de jeunesse, avec des pauses pour vérifier la compréhension. Madame Pauzat Sandrine, professeur documentaliste, décrit la façon dont elle encadre ces moments de lecture au CDI, qui, de toutes manières, ponctue-t-elle, font déjà partie des activités du CDI. Madame Pauzat donne des exemples de littérature jeunesse (contes Zen, Histoires à rêver, Mamy-Loup) qui privilégient une approche ludique de sorte à dédramatiser les difficultés de lecture.

Parallèlement, a été mise en place une action de formation sur la lecture pour tous les professeurs intéressés (1 journée en juin, 1 journée en novembre).

Les parents concernés ont reçu un courrier explicatif, mais auparavant, ils avaient été prévenus et convaincus par les professeurs de français à l'occasion de la réunion parents - professeurs.

Une communication avec les collègues de CM2 a lieu dans le cadre de la liaison école - collège, début janvier (résultats des élèves, esprit et contenu du dispositif). Les échanges de vue et d'expérience amènent à une meilleure cohérence des pratiques autour de la lecture.

Sur la question de l'évaluation au sein des ateliers, Caroline Saule, professeur représentant l'action, précise que les élèves ont eu des mauvaises notes depuis tout le temps et qu'il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter. L'équipe a jugé plus judicieux de mettre en place une fiche de suivi individuel, en auto-évaluation. Les élèves y sont invités à exprimer ce qu'ils savent bien faire en lecture et ce qui leur est difficile ; les professeurs y écrivent de façon simple (et non chiffrée) les résultats des tests. Madame Cathala projette à l'assemblée des appréciations manuscrites issues de cahiers d'élèves des différents ateliers.

Mon avis	L'avis du professeur	Autre avis

Au chapitre des freins rencontrés, l'équipe note le nombre d'élèves dépistés plus nombreux que prévus, le « mais je sais lire » témoin d'un déni chez les jeunes la difficulté pour bon nombre d'élèves à accepter les 2h d'atelier qui s'ajoutent à l'emploi du temps. Les enseignants pointent aussi au chapitre des freins les réticences de nombreux professeurs, notamment de français :

- sur le principe (ne fait-on pas le travail du primaire ?)
- mais surtout à cause de la charge de travail supplémentaire (impossibilité d'inclure les heures d'atelier dans le service des enseignants, faute de moyens postes)

Présentation de l'équipe du collège Lucien Sigala de Duras

« Enseignement en groupes de compétences »

- Une expérimentation transversale : enseignants de français, anglais et espagnol y sont impliqués et témoignent de leur volonté de redonner sa place à la pratique de l'oral. Madame Dagron Isabelle (professeur de lettres) ; Madame Berning (professeur d'anglais), Madame Jordana (professeur d'espagnol) expliquent à l'assemblée comment elles ont procédé à un redécoupage des cours de langue et de français. Les classes sont éclatées sur un niveau en faveur de groupes établis pour un cycle de 5 semaines
- Chaque cycle débute par une évaluation diagnostique qui établit un état des lieux de la compétence pour tous les élèves afin de leur faire intégrer le groupe le plus adapté à leurs besoins. Le projet est donc conçu comme un accompagnement personnalisé de l'élève quel que soit son niveau.
- Il y a possibilité d'aménager les horaires: ex sur une semaine : 6 h d'anglais ou d'espagnol, ou de prévoir un travail d'écriture en français débordant sur l'horaire établi. Madame Dragon de témoigner que lors d'une séance où les élèves ayant Podcasté une émission de sorte à la restituer oralement il leur fallu plus de temps qu'initialement prévu, d'où un aménagement du rythme.
- le dispositif est mis en œuvre dans le cadre des moyens alloués dans la DHG.

Pour le niveau 4^{ème} :

- français, espagnol, anglais, éducation musicale, arts plastiques et permanence sont en barrettes sur 9 h au total

Pour le niveau 3^{ème} :

- anglais, espagnol, français, arts plastiques, éducation musicale sont en barrettes sur 12 h au total

Les compétences sont travaillées sur des cycles d'une durée de 4 à 5 semaines chacun. Les groupes sont constitués en début de chaque cycle après une évaluation diagnostique. Une évaluation finale termine le cycle. Madame Bering de préciser que sur chaque niveau (4^{ème} et 3^{ème}), les groupes français/espagnol et anglais/enseignements artistiques n'ont pas la même composition en raison du nombre important d'élèves anglophones, la "priorité" de composition des groupes est donnée au français et à l'anglais pour chacun des deux groupes.

Les élèves de nationalité anglaise (ou anglophones) travaillent sur des projets au CDI durant une partie des cours d'anglais avec une présentation orale devant la classe en fin de projet.

En décrivant leur projet, les trois enseignantes ont un maître mot « une pédagogie en fonction des besoins », qu'elles nous décrivent ensuite comme des stratégies différentes pour chaque groupe, en accord complet avec l'intitulé de leur action « Enseignement en groupe de compétences » Elles sont toutes trois d'avis que la mise en place de l'attestation des connaissances et compétences du socle commun au palier 3 devrait permettre de mettre en avant ce dispositif (généralisation de l'évaluation par compétences)

Des **échanges** entre collègues et **présentations** des autres actions ont lieu ensuite, jusqu'à 18 h.